

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1189 Décisions concernant les Ministères

n° 1189

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 septembre 1962

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1962

Date du numéro

30 septembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de deux cents nouveaux francs (200 NF) est accordée au Cercle « France Outre-Mer », 79, avenue des Champs-Élysées, Paris 8° C.C.P. 5620-57 Paris à titre de contribution aux frais de fonctionnement de cet organisme. Cette dépense sera supportée par le Budget Local, Exercice 1962, chap. 26, 'art. 2.